

15 juillet

Commission
relative
aux Chemins de fer d'Intérêt général.

LIBRAIRIE CLASSIQUE, ÉLÉMENTAIRE & PITTORESQUE

MAISON ETIENNE

Instr^{ts} d'Arpentage
et de
Géométrie

L. NICOLAS

GENDRE ET SUCESSEUR

Fourn^{rs} de Bureau
et Fabrication
de Registres

BRONZES D'ART, COFFRETS, CRISTAUX & OBJETS DE CHINE

Rue de la Paroisse, N° 46

VERSAILLES

Rapport de Claude Arbel Solotte

professeur

Président du Congrès
Secrétaire du Congrès

9e M^r de Vanier Rapporteur





1

Proposition de loi ayant pour objet la nomination
d'une Commission de dix huit membres, chargés d'étudier
et de proposer les voies et moyens nécessaires pour activer
le Réseau des chemins de fer d'intérêt Général

Présentée par M^r Claude Des Volges, La Motte et Arbel

art 1^{er} Une Commission de dix huit membres sera chargée
d'étudier et de proposer les voies et moyens nécessaires
pour activer les chemins de fer d'intérêt Général.

art 2. La même Commission devra également rechercher les
voies et moyens nécessaires pour obtenir l'unification des
taux — tout en respectant les droits de Concession
à pétente —

La Commission nommée par le Sénat du
sept est composée de M^{rs} Arago, Boyer
Claude, Corbon, Brauer, Houllard, De Serres, Pagezy
et Fourquet —

Elle s'est réunie le samedi 18 juillet et
s'est constituée en nommant pour Président
M^r E. Arago — et pour secrétaire M^r Houllard.

M^r Le Président a invité chacun des membres
de la Commission à indiquer dans quel esprit M^{rs}
les membres du Sénat lui avaient donné leurs
suffrages —

Sans entrer dans la discussion qui s'est élevée
il est bien d'indiquer que la Majorité est favorable
à la formation d'une Commission de dix huit membres
après le rapport présenté par chacun des
membres d'abord, la Commission s'est réunie au
Mardi 18 juillet à 11 heures pour définir
la mission de la Commission à remplir —

fait à Versailles le 18 juillet 1876
Le Président Le Secrétaire
E. Arago H. Houllard

Commission nommée pour l'examen de la proposition
de MM^{rs} Salote, Abel et Charles Des Volges, relative
à l'état des voies et moyens nécessaires pour achever le
Réseau des Chemins, des Fer et Trains Général

Séance du 18 juillet 1876.

Présidence de M^r E. Arago.

Étaient présents Messieurs Corbon, Sorriquet, Claude
Des Volges, de Sariem, Sagezy, membre de la Commission
Arago Président et Houllard Secrétaire.
M^r Boyerian et Brames étaient fait excuse.

M^r De Sariem demande la parole, et exprime le désir
que la Mission de la Commission de 18 membres qui
l'a proposé de nommer soit exactement définie.

M^r Claude Des Volges, afin de répondre à l'objection
qui a été faite contre certains termes de la proposition
et desposé à remplacer les mots Unification des tarifs
par ceux de Simplification des tarifs. Tout le monde est
d'accord sur la nécessité de rendre aussi facile que possible
au public la connaissance de ces tarifs.

M^r Corbon ne voudrait pas que la Commission
qui a été nommée absorbat l'épave de toutes les
questions de chemins, des fer, et il est entendu quedes
Commissions spéciales pourront toujours être chargées
de questions intéressant le Réseau.

M^r Arago Président pense que la Commission
à nommer devra s'occuper non seulement de
la Simplification des tarifs, et des voies et moyens
nécessaires à l'exécution du Réseau, mais devra aussi
examiner l'importante question de la législation générale
des Chemins, des fer et Trains Général.

M^r Sorriquet pense qu'il y a contradiction ou
au moins, extension extrême du cadre des travaux
de la Commission, si à l'épave des voies et moyens, elle
entend joindre un étude sur la législation des chemins,
des fer.

M^r Lorrinet est favorable à la simplification
des tarifs et hostile à leur unification. Honorable
membre se propose à l'idee de nommer une Commission
unique, et se réunirait volontiers à la suite de nommer
des Commissions distinctes.

M^r Gagey présente l'intéressante considération
sur l'absorption de certains lignes d'intérêt secondaire
dans le réseau de la France, il se montre favorable à la
nomination d'une Commission unique, et à la simplification
des tarifs de chemins de fer.

M^r De Sariew pense qu'il faut s'occuper de
la question générale concernant notre Réseau de chemins
de fer, et mettre en évidence l'intérêt de l'Etat et celui
des actionnaires à continuer et à achever l'œuvre
qu'ils ont commencée, et demander aux actionnaires que
l'Etat en demandant leur concours saura garantir leur
loyales intérêts.

M^r De Sariew pense également qu'il faut dresser
au Etat constatant la simplification des tarifs, et dans
une certaine mesure leur unification.

M^r De Sariew se propose ainsi à l'œuvre de la Commission

- 1^o Etude Complémentaire du Réseau
- 2^o Voies et moyens pour achever le Réseau classé
- 3^o questions concernant les tarifs.

M^r de Sariew ne pense pas que la Commission doive
être permanente.

M^r Claude Des Volges se réserve pour
donner plus tard les développements nécessaires
à sa proposition. Quant à présent il appuie
le mode d'action proposé par M^r de Sariew.

M^r Vergo s'attache à l'ordre d'idées
émis par l'honorable M^r de Sariew, mais il
pense aussi que l'insuccès des dispositions
législatives concernant les chemins de fer, est un
sérieux obstacle à l'achèvement du Réseau,
et croit que l'on devra remédier promptement à
cet inconvénient. L'honorable membre est
partisan de la simplification des tarifs, et demande
que la durée du fonctionnement de la Commission qu'il
croit devoir être annuellement fait au tout au
moins jusqu'au dépôt de son Rapport général.

M^r Houllard est partisan de la simplification, et non de l'unification des tarifs, il fait observer que la durée des travaux de la Commission, doit être au moins annuelle. Si l'on veut leur donner à Augleus et l'espérance de suite nécessaire.

M^r Claude se prononce comme le plus grand nombre de ses collègues pour la nomination d'une Commission parlementaire, étudiant un ensemble de Voies et Moyens d'exécution du Réseau à faire, et les améliorations à réaliser dans l'exploitation du Réseau existant. Dans la suite la Commission nouvelle devrait avoir une certaine durée.

M^r Sorriguet exprime de nouveau ses craintes, à l'occasion du Vague que présente la proposition de M^r Claude de Volger, et se refuse revient à sa pensée première de Commission Spéciale, qu'il veut par une Commission Générale unique. Son des membres présents, ayant exposé leur sentiment, M^r le Président rapporte de nouveau le Rapport de la Commission.

Sur l'Acclamation M^r de Serres est nommé Rapporteur et invité à présenter son Rapport à la prochaine séance, et a substitué le mot simplification à celui d'unification. Cette modification est adoptée par l'assentiment de la Proposition.

La séance est levée à trois heures.

Verbales le 19 juillet 1896

Le Président

Le Secrétaire

J. Houllard

Emm. Drago

121

Séance Du 31 juillet 1876.

Président M. Arago

Présens Messieurs. Bravais, Corbon, Claude, Ferriquet, Boyerian, De Saurin, Sargézy. Arago Secrétaire et Houlland Secrétaire

Le Procès Verbal de la précédente séance est lu par le Secrétaire, et adopté -
M. le Président donne la parole à M. De Saurin qui commence la lecture de son Rapport.

Après quelques observations de MM^{rs} Corbon, Claude, Ferriquet et Sargézy, le Rapport est adopté.

Emm. Arago
Président }
le Secrétaire
Houlland